

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 19 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mai à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

Nombre de Conseillers**Municipaux :**

En exercice : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 0

Votants : 16

.

Date de la convocation

12 mai 2021

Date d'affichage :

12 mai 2021

Présents : MM. - Michel BRARD – Catherine LEBOUQCQ - Jean-Luc VALLET - Karine HUART – Adjoints
Anne-Marie VEILLE - Didier GOUT - Anita SEVER - Mickaël DUFOUR - Patricia PAUTONNIER - Nicolas HARDY – Muriel REBILLON – Mickaël TIERCIN – Yoann FLEURIEL - Jean-Michel SOLÉ - Aline JOSSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sophie GALLE - Franck CHARUEL - Anne-Marie PLANCHAIS

Absent :

Secrétaire de séance : Madame Karine HUART est désignée comme secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021
- Travaux de voirie zone de Mésubert : acceptation devis (*délibération*)
- Lotissement Les Terrasses de La Tiolais : présentation du projet du plan de composition
- Compte rendu des différentes commissions
- Élections départementales et régionales : planning des permanences aux bureaux de vote
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021 :

Monsieur le Maire soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Travaux de voirie zone de Mésaubert : acceptation du devis STPO

Présentation : Michel BRARD, Adjoint

Michel BRARD, Adjoint, rappelle la consultation pour les travaux de voirie zone de Mésaubert, décidée lors du dernier conseil municipal.

Il propose d'accepter le devis de l'entreprise STPO d'un montant de 26.086,00 € HT – 31.303,20 € TTC, comprenant :

- la signalisation de chantier
- les déposes/démolitions/terrassements
- l'assainissement EP
- les bordures/caniveaux
- la structure et le revêtement
- la mise à niveau d'ouvrages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'accepter le devis de l'entreprise STPO pour un montant de 26.086,00 € HT – 31.303,20 € TTC ;
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires, à signer tout document à intervenir et notamment le devis.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021, en section d'investissement, à l'opération 19 – article 2315.

Aussi, afin d'éclairer l'entrée de la zone, Michel BRARD informe d'une demande en cours, près du Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE), pour la pose de 2 candélabres (travaux estimés à environ 2000 € par point lumineux).

Enfin, une signalétique sera mise en place, ce qui permettra de répertorier l'ensemble des entreprises installées dans cette zone.

Lotissement Les Terrasses de La Tiolais : présentation du projet du plan de composition

Présentation : Michel BRARD, Adjoint

Michel BRARD présente « la dernière version » du plan de composition du lotissement et apporte quelques précisions :

- 42 lots au total (lots libres et macro-lots) ;
- superficie des terrains en lots libres : de 300 m² à 600 m² environ ;
- poursuite de la réflexion sur les dispositions réglementaires (implantation des maisons, entrées de lots, zones d'accroche...), sur l'aménagement de l'espace public (murets, voies de circulation...)
- macro-lots : demandes d'esquisses et de coûts estimatifs des maisons, à 2 promoteurs immobiliers ;
- défense incendie : la nécessité d'une « réserve incendie » est toujours d'actualité.

Michel BRARD présente également l'estimation prévisionnelle des travaux, des études et des frais divers, établie par le bureau d'études, L'Atelier du Marais. Pour une surface commercialisable (lots libres + macro-lots) de 14.332 m², le prix de vente du m² se rapproche des 100 € TTC.

Au niveau du planning, le permis d'aménager serait déposé 2^{ème} quinzaine de juin, la consultation des entreprises débiterait en juillet et les travaux en 2^{ème} partie de l'année.

Nicolas HARDY soulève la dangerosité du carrefour entre la rue des Artisans, la rue des Lavandières et la rue Aimé du Bois Guy, et avec l'arrivée des futurs habitants du lotissement Les Terrasses de La Tiolais, la circulation sera d'autant plus importante. Il propose que ce sujet soit à l'ordre du jour d'une prochaine commission voirie.

Comptes rendus des commissions et rendez-vous

Rendez-vous avec les banques : 3 banques (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Banque Postale) ont été consultées pour des propositions de financement pour :

- un prêt relais pour le lotissement communal ;
- un prêt moyen-long terme ;
- une ligne de trésorerie.

Une synthèse des différentes propositions sera présentée à la réunion du prochain conseil municipal afin de décider, par délibération, des choix de financements.

Commission « urbanisme-aménagement » et « voirie » du 3 mai 2021 : Michel BRARD présente le projet, encore provisoire, d'aménagement du centre bourg proposé par l'Atelier du Marais.

Commission « environnement » et « vie économique » du 6 mai 2021 : L'objet de la réunion était de finaliser l'organisation du marché de producteurs et suite à la 1^{ère} édition, le retour est positif : belle affluence, les commerçants étaient plutôt satisfaits, le lieu s'y prête bien...

Quant aux horaires, certains élus souhaiteraient qu'il se termine à 19 h 30.

Monsieur le Maire informe de la réception de deux nouvelles demandes de commerçants : une pour la vente de gaufres (salées et sucrées) et une pour la vente de pizzas. Il est décidé de leur proposer de venir le mardi soir, au moment du marché.

Conseil Municipal des Jeunes du 7 mai 2021 : Anne-Marie VEILLÉ rend compte de la 1^{ère} réunion « d'installation » du CMJ qui a eu lieu le 7 mai dernier. Suite à une présentation synthétique des services et des projets de la commune, et après quelques échanges, des idées d'actions, de projets ont déjà été émises.

Une sacoche « personnalisée » a été remise à chaque jeune ainsi qu'un livret « votre commune : comprendre son rôle et son fonctionnement ».

La prochaine réunion est fixée au vendredi 18 juin 2021.

Réunion du 12 mai 2021 avec ENERG'IV, partenaire de la commune pour le projet « photovoltaïque » : Mickaël TIERCIN rend compte de la réunion avec Pierre MOAL, représentant Energ'iv, qui a présenté le rapport d'analyse des 2 offres reçues suite à la consultation pour la sélection d'un coactionnaire développeur. Les 2 sociétés correspondantes seront, par la suite, reçues en audition.

Commission « sport » du 17 mai 2021 : Michel BRARD rend compte de la réunion qui avait pour principal objet, l'organisation du forum des associations du 10 septembre 2021.

Commission « culture-évènementiel » du 17 mai 2021 : L'organisation de la fête communale avance et Catherine LEBOUQC informe de la présence confirmée de 5 groupes de musique, de la participation de l'association de théâtre Jav'Scène, de la participation du comité des fêtes pour la partie restauration et présente l'affiche réalisée pour cette manifestation.

Questions diverses

Déviatiion de la RN 12 : Monsieur le Maire retrace l'historique du dossier de la déviation de Fougères-Beaucé-Fleurigné afin d'informer les nouveaux élus.

Il rappelle notamment les décisions prises par délibération du conseil municipal :

- le 5 juin 2013 : consultation des collectivités locales dans le cadre des études : avis favorable à une déviation via le fuseau nord ;
- le 22 mars 2017 : avis suite à la concertation publique : choix d'une déviation par le nord (choix non retenu au final puisque la majorité des communes ont opté pour le fuseau sud) ;
- le 13 janvier 2021 : décision, entre autres, de retenir le scénario de phasage 2X1 voie immédiat tout en prévoyant les emprises nécessaires pour un élargissement futur à 2X2 voies.

Il informe également de la création récente d'une association (« collectif ») remettant en cause le tracé arrêté (fuseau sud long), entre autres, du fait de son impact important sur les terrains agricoles.

Lotissement François Bordais : L'entreprise LEMÉE TP, titulaire du lot 1, se verra appliquer des pénalités pour le non-respect du planning des travaux (retards importants). Monsieur le Maire précise alors qu'une délibération sera à prendre au prochain conseil pour décider du montant final des pénalités.

Pôle médical : Monsieur le Maire informe de la signature d'un protocole d'accord avec les médecins les engageant à louer le local communal à l'Espace Ferdinand de Lariboisière, futur pôle médical.

Quelques travaux d'aménagement sont nécessaires et Jean-Luc VALLET présente les devis reçus, sachant que des crédits budgétaires spécifiques ont été inscrits au budget primitif 2021.

Devis retenus :	entreprise MELOT (menuiserie)	:	4.570,35 € HT
	entreprise ERCP (cloisons)	:	12.407,21 € HT
	entreprise RAUT (électricité/vmc)	:	8.626,66 € HT
	entreprise BÉTIN (plomberie)	:	5.008,21 € HT

Pour les travaux de peinture et de sols souples, le choix n'est pas arrêté (négociations en cours).

Jardin aromatique : Il est proposé de dénommer le nouveau jardin aromatique de l'Espace Ferdinand de Lariboisière : « Les Jardins du Père Boulanger ».

Élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021 : Planification des permanences des élus aux bureaux de vote.

CALENDRIER

- Prochain conseil municipal : mercredi 16 juin 2021 à 20 h 00
- Prochain bureau municipal : mercredi 2 juin 2021 à 20 h 00
- Commission Urbanisme et Aménagement :
+ commission Voirie : mercredi 26 mai 2021 à 18 h 15
- Commission Urbanisme et Aménagement : lundi 31 mai 2021 à 18 h 00
- Commission évènementiel : jeudi 3 juin 2021 à 18 h 30
- Conseil Municipal des Jeunes : vendredi 18 juin 2021 à 18 h 30
- Commission affaires scolaires : mardi 22 juin 2021 à 20 h 00

- Conseil d'école : mardi 15 juin 2021 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

La secrétaire,
Karine HUART

Le Maire,
Bernard DELAUNAY